

Certificat de conformité

(Véhicules livrés en châssis-cabine, VASP)

6-09-7

Je soussigné IVECO France 1 rue des combats du 24 août 1944 - Porte E - 69200 Venissieux - FRANCE - Etablissement de Trappes 6 rue Nicolas COPERNIC, 78190 TRAPPES, représentant dûment accrédité de IVECO SPA TURIN (Italie) constructeur certifié :

Que le véhicule livré en châssis-cabine : (voir nota 1)

(2) Dénomination :

| | | |
|-------|--|-------------------|
| (D.1) | Marque | IVECO |
| (D.2) | Type Variantes Versions | 35J13B43A37 |
| (D.3) | Dénomination commerciale | 35C13, D |
| (E) | Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type | ZCFC3594005866881 |
| (F.1) | Masse en charge maximale techniquement admissible | 3500 Kgs |
| (F.2) | Masse en charge maximale admissible en service en l'état (PTAC) | 3500 Kgs |
| (F.3) | Masse en charge maximale de l'ensemble en service en l'état (PTRA) | 7000 Kgs |

(J) Catégorie internationale

N1

(J.1) Genre national

CTTE

(K) Numéro de la réception par type

P 2378-06-03

(P.1) Cylindrée

2287 Cm³

(P.2) Puissance nette maximale

93 kW

(P.3) Source d'énergie

GO

(P.6) Puissance administrative

8 CV

(S.1) Nombre de places (y compris celle du conducteur)

7

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt

85 centrale dans l'empattement

(U.2) Régime de rotation du moteur lui correspondant

2925 tr/min

(V.7) CO²

250 G/km

(V.9) Classe environnementale

70220*0376B

Est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus ;

Que le véhicule sort de nos usines le 05/03/11

Pour être livré à :

Fait à Trappes, le 07/03/11

(*) Références communautaires de la directive 1999/37 CE relative aux documents d'immatriculation.

Nota 1. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les véhicules tracteurs routiers, une attestation de montage d'un dispositif d'attelage, conforme à l'annexe X de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles et répondant aux dispositions du paragraphe A de cette annexe;

- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire;

- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

Nota 2. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire;

- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

Et attestons en outre que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro de série qui figurent sur le certificat de conformité ci-dessus a été régulièrement mis à la circulation dans les conditions fixées par les lois et règlements douaniers français.

Dispense N° 1 du Directeur des services fiscaux des Yvelines (78) du 07/12/1999

Trappes, le : 29/03/2011


J.C. BRET
(par délégation spéciale du président)

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Je soussigné IVECO France 1 rue des combats du 24 août 1944 - Porte E - 69200 Venissieux - FRANCE - Etablissement de Trappes 6 rue Nicolas COPERNIC, 78190 TRAPPES, représentant dûment accrédité de IVECO SPA TURIN (Italie) constructeur certifié :

Que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé de :

| | | |
|--|---|-----------------------------------|
| 1) Réservoir à carburant | : | |
| - Nombre | : | 1 |
| - Capacité | : | 70 Litres |
| - Emplacement | : | Gauche |
| - Matière | : | Plastique |
| 2) Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2 | : | Non |
| Si oui | : | |
| 3) Véhicule livré en version | : | en châssis-cabine : (voir nota 1) |
| 7) Pneumatiques et indices | : | |
| - sur l'essieu 1 | : | 195/75R16(107/-) |
| - sur l'essieu 2 | : | 195/75R16(-/105) |
| 11) Type de moteur | : | F1AE0481V*A |
| 13) Type de protection AR | : | Sans |
| 16) Type de freinage | : | |
| ABS | : | Oui |
| ASR | : | Non |
| ESP | : | Non |

Nota, Avec le système de freinage ESP, les modifications d'empattement et de suspension sont interdites.